



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

DIRECTION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

-----  
BUREAU DU CONTRÔLE DE LEGALITE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES  
-----

## AVIS DE PROROGATION D'ENQUETE PUBLIQUE

Demandes d'autorisation d'exploiter et de permis de construire déposées par le Groupe PIZZORNO ENVIRONNEMENT relatives à un centre de tri, recyclage et valorisation de déchets associé à une installation de stockage de déchets non dangereux au lieu-dit La Barthe – 43100 SAINT-BEAUZIRE

Conformément aux articles R123-21 et R512-15 du code de l'environnement, sur demande du président de la commission d'enquête, Monsieur Henri DE FONTAINES, les enquêtes publiques conjointes relatives au projet sus-visé sont prolongées **jusqu'au vendredi 30 mars 2012, à 12 h 00.**

Durant la durée de prolongation :

- la consultation relative à l'autorisation d'exploiter est élargie aux communes de Beaumont, Paulhac, Saint-Just-Près-Brioude et Saint-Laurent-Chabreuges,
- les dossiers d'enquête, comportant une étude d'impact et l'avis rendu par l'autorité environnementale (le Préfet de région) seront mis à disposition du public en mairie de Saint-Beauzire et dans chacune des mairies des communes citées ci-dessus aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- les observations du public sur le projet pourront être :
  - consignées sur les registres d'enquête publique déposés en mairies de Saint-Beauzire, Beaumont, Paulhac, Saint-Just-Près-Brioude et Saint-Laurent-Chabreuges ;
  - adressées au président de la commission d'enquête à la mairie de Saint-Beauzire, siège de l'enquête,
  - exprimées oralement auprès d'un membre de la commission d'enquête qui recevra le public :
    - à la mairie de Saint-Laurent-Chabreuges, le lundi 19 mars 2012 de 9 h 00 à 12 h 00,
    - à la mairie de Beaumont, le samedi 24 mars 2012 de 8 h 00 à 11 h 00,
    - à la mairie de Saint-Just-Près-Brioude, le lundi 26 mars 2012 de 14 h 00 à 17 h 00,
    - à la mairie de Paulhac, le vendredi 30 mars 2012 de 9 h 00 à 12 h 00.

Cet avis est également publié sur le site internet de la préfecture de la Haute-Loire.